

## 12 - Programme d'animation d'été 2013 - Vital'Été - Quartiers d'été - Animations Enfance - Jeunesse - Famille

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Depuis 2003, la Ville de Besançon a mis en place un espace de loisirs sportifs, culturels et artistiques gratuit sur le site de la Malcombe : Vital'Été, dont la lisibilité et la fréquentation se sont progressivement affirmées.

Pour leur part, les structures de quartier organisent et accueillent des animations : accueils de loisirs, sorties à la journée, soirées cinéma plein air, spectacles, animations familiales de plein air, etc., avec des rendez-vous qui se multiplient chaque année en juillet et en août, au plus près des habitants.

Ce type d'animations estivales répond à une demande sociale croissante et s'inscrit dans une volonté d'offre de loisirs pour tous, notamment en direction des publics ne partant pas en vacances.

Ces actions font appel à une mutualisation accrue des moyens financiers, humains et logistiques des Directions Vie des Quartiers et Sports soutenues par d'autres délégations : Culture et Patrimoine, Bibliothèques, Développement Durable, Santé, Espaces Verts, Action sociale - CCAS, Education, Communication.

Ce programme diversifié est mis en place par des éducateurs sportifs, animateurs enfance, jeunesse et famille des maisons de quartier, et des intervenants socioculturels et culturels. De nombreuses associations locales sont également mobilisées : associations sportives, culturelles et d'éducation populaire et de quartier.

Leur offre est complétée par le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» adopté lors du Conseil Municipal du 21 janvier 2013 qui vise à favoriser l'accès de tous et notamment les familles les plus modestes aux accueils de loisirs de proximité et au départ en vacances.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la programmation des activités est invité à se prononcer sur le versement de participations aux associations partenaires et aux prestataires impliqués et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à conventionner avec ces derniers.

### 1 - Vital'Été

Vital'Été fêtera cette année ses onze ans d'existence et renouvellera :

\* **l'ouverture en continu des espaces et animations, du 8 juillet au 31 août 2013** sans interruption, soit 8 semaines, du lundi au samedi, de 14 h à 19 h.

\* **les espaces sportifs** : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match, éolien, cycles... organisés avec les éducateurs sportifs du mouvement sportif bisontin et la Direction des Sports.

\* **l'espace «Pitchouns» parents-enfants 0-6 ans** assuré par les pôles enfance des Maisons de Quartier avec des temps d'éveil.

\* **l'espace «Arts & Création»** (+ de 6 ans) coordonné et animé par les Francas du Doubs avec la participation d'intervenants socioculturels d'associations locales (danses, bricolage, poterie, arts plastiques, mime...). En complément, il est proposé de verser une subvention supplémentaire de 2 500 € aux Francas du Doubs pour assurer une animation cirque.

\* **l'espace convivial - détente** où des associations de quartier assureront la vente de goûters et de boissons en respect du Plan National Nutrition santé.

\* **l'espace «Sciences & Environnement»**, coordonné par la Mission Développement Durable, avec la participation de directions municipales ou communautaires (Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés, Déchets, Maîtrise de l'Énergie), d'associations de promotion et de protection de l'environnement, et d'éveil scientifique.

\* **l'espace «santé»** avec la mobilisation de la Direction Hygiène-Santé et de ses partenaires pour l'animation de jeux, expositions, ateliers forum d'échanges autour de la sensibilisation à des thématiques santé.

\* **une programmation les samedis en fin d'après midi** de 8 spectacles tout public et famille en lien avec la programmation «Quartiers d'été», pour un montant de 5 410 €.

\* **une participation des aînés** partageant leur talent artistique avec les enfants une fois par semaine à l'espace Arts & Création, avec les logements-foyers et la Maison des Seniors.

\* **un espace «Pratiques et Cultures Urbaines»**, coordonné par l'ASEP Cras Chaprais Viotte autour de toutes les activités sportives de glisse et artistiques urbaines du 19 au 31 août 2013 préparant les rencontres Energie Jeune. Pour la réussite de ce projet, une subvention de 8 500 € est proposée à l'ASEP Cras Chaprais Viotte par la Direction Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés.

Le budget prévisionnel 2013 de la Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés pour Vital'Été est de 60 000 € (hors frais de personnel permanent).

## 2 - Quartiers d'été

Depuis trois ans, les animations d'été dans les quartiers se sont multipliées en fréquence et en couverture géographique.

Il s'agit pour les structures de quartier d'intervenir «hors les murs» et «aller au plus près des habitants».

À l'échelle de la ville, une coordination en lien avec les Directions des Sports et de la Culture permet à chaque structure municipale ou associative d'organiser des temps d'animation, mobilisant les acteurs locaux (associations, bailleurs...) et relayant l'information auprès des habitants.

Ainsi «Quartiers d'été», rassemble :

\* **10 séances de cinéma plein air** dans le cadre d'Un Été au Ciné - Passeurs d'Images assuré à Besançon par la Scène Nationale de Besançon et trois séances court-métrages au FJT les Oiseaux complètent cette opération financée dans le cadre du CUCS à hauteur de 17 000 € pour la part Ville (Conseil Municipal du 26 mars 2013).

\* **33 spectacles de plein air** dont 8 sur le site de Vital'été pour un montant total de 20 730 € hors frais de SACEM.

\* **9 «étapes» de la Caravane de Vital'Été** : véritable arène sportive et de loisirs installée pour une après-midi au cœur de 9 quartiers. La Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés participera au financement de ce dispositif pour un montant de 8 000 €.

\* **des animations familiales de plein air et de proximité** dans les micro-quartiers de Planoise, Montrapon Fontaine Ecu, Grette Butte et Clairs-Soleils Vareilles et pour cette année Saint-Claude avec une intervention de l'association des Barbox qu'il est proposé de subventionner à hauteur de 360 €.

## 3 - Animations enfance - jeunesse - famille

### 3.1 - Les accueils de loisirs et séjours enfance- jeunesse

Les accueils de loisirs, les accueils de jeunes et les centres de vacances accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

Pour encadrer les accueils déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les organisateurs recrutent une équipe pédagogique composée de directeurs et d'animateurs qualifiés.

Cette équipe est tenue d'élaborer un projet pédagogique et d'informer les parents sur les intentions éducatives et sur l'organisation de l'accueil.

### 3.1.1 - Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs, l'été, ce sont :

\* **41 accueils de loisirs** : 15 maternels, 19 élémentaires et 7 adolescents, organisés par des structures municipales ou associatives (17 organisateurs). En 2012, il a été recensé 4 528 inscrits différents contre 4 194 en 2011

\* **Des fonctionnements adaptés aux besoins** : journée, demi-journée ou encore à la semaine, avec repas ou sans repas, multi-activités, thématiques (roller, multimédia, cirque, pêche...)

\* **Des soutiens financiers de la Ville et la CAF** notamment par le Contrat Enfance Jeunesse et de l'Etat ou du Département du Doubs selon les structures

\* **Des journées inter-accueils de loisirs** du 23 au 28 juillet au Haras National sur le thème de l'environnement.

### 3.1.2 - Le dispositif d'aides aux familles « Tickets Loisirs Vacances » enrichi et reconduit

Un des objectifs est de favoriser la mixité sociale et lutter contre les inégalités d'accès des enfants et des familles aux loisirs sportifs, culturels et éducatifs ainsi qu'aux départs en vacances.

Ce dispositif est actif durant toute l'année pour ce qui concerne les départs en vacances, et est limité pour les Accueils de loisirs à la période des vacances d'été. Il ne concerne que les accueils de loisirs de base, en sont exclus les accueils de loisirs thématiques type natation ou équitation dont les tarifs sont majorés.

A noter en 2013, une extension de la prise en charge pour les accueils de loisirs pour les quotients familiaux compris entre 450,01 et 530 €.

Pour rappel : le budget prévisionnel dont le règlement 2013/2014 a été approuvé par le Conseil Municipal du 21 janvier dernier, s'élève globalement à 126 130 € pour 2013 dont 74 680 € pour l'aide aux accueils de loisirs et tickets vacances pour les séjours enfants.

### 3.2. - « Anim'été jeunes »

Les structures municipales (Maisons de Quartier Grette-Butte, Planoise, Montrapon-Fontaine Ecu) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes - espaces jeunesse pour organiser des activités destinées aux adolescents (sorties, séjours, tournois...) sous le nom d'« Anim'été Jeunes ». Dans ce cadre, des partenariats ont été noués avec des structures associatives.

Il est précisé que cette opération est pilotée par la Coordination Jeunesse et Inter'Agés de la Direction Vie des Quartiers. En conséquence, les moyens humains et financiers correspondants sont placés sous la responsabilité de cette dernière pendant la période considérée. Pour les séjours notamment et certains projets d'activités, la Ville a lancé un appel à projets auprès des partenaires associatifs afin de les co-organiser.

La programmation des animations et activités Anim'été jeunes, est composée de :

**\* Sorties 12 - 17 ans**

Une programmation de 2 sorties hebdomadaires pour activités de loisirs : parc aquatique, baignades lacs, ski nautique, escalade, canoë, ...avec une capacité d'accueil de 18 à 30 jeunes par sortie.

**\* Sorties à la carte 2 jours 1 nuit**

Une programmation de sorties courtes avec activités à caractère culturel sera la nouveauté pour 2013. Ces sorties étroitement construites avec la collaboration des jeunes viendront en compensation des séjours vacances qui ont été réduits de 4 à 2 séjours en 2013.

**\* Séjours 12- 17 ans**

Suite à un appel à projet et à partenariat, l'association Profession Sport 25/90 a répondu par des formules de séjours différentes.

. Un premier séjour sur la Loue du 29 juillet au 2 août avec des activités sportives, aquatiques et de pleine nature (canoë, accro-branche...). Il sera encadré par un directeur et un éducateur sportif de Profession Sport 25/90 ainsi que par un animateur des maisons de quartier.

. Le second en Ardèche axé notamment sur des activités aquatiques et de pleine nature du 19 au 24 août. L'encadrement sera assuré par un directeur/BEES de Profession Sport 25/90 et par un animateur des Maisons de quartier.

L'association organisatrice des séjours percevra directement les participations des jeunes, les prestations CAF et MSA correspondantes.

Et pour mener à bien les actions prévues ci-dessus, il est proposé de verser la subvention de 6 499 € à Profession Sport 25/90.

Par ailleurs, après une rencontre entre les organisateurs de centres de vacances et les structures d'animations de quartier, un accompagnement tout particulier des jeunes de 12 à 17 ans pour partir en séjours de vacances de leur choix, sera mis en place cette année dans les structures via les animateurs enfance, jeunesse et familles. Cet accompagnement aura pour objet d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes et leurs familles dans le choix de leurs vacances et le cas échéant dans la recherche de financements.

Pour rappel, tous les jeunes dont les familles ont de faibles revenus, pourront bénéficier de «Tickets Loisirs Vacances» de la Ville en complément de ceux de la CAF du Doubs.

**\* Accueils jeunes**

Les Accueils de jeunes - Espaces jeunesse des structures tiendront 2 à 3 fois par semaine des temps de permanence et d'échanges sur les activités et projets des jeunes.

**\* Jeunes de 16 à 25 ans**

**- séjours autonomes 18-25 ans :**

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse seront également des temps où les jeunes de 18 à 25 ans pourront bénéficier de prêt de matériel pour leurs départs en vacances et de soutien au montage des dossiers CLAP. Ces jeunes pourront en amont bénéficier également du dispositif A Tire d'AILE pour compléter le financement de leur projet.

**- Dispositif A Tire d'AILE :**

A noter qu'un potentiel de 200 bénéficiaires est prévu pour l'été sur des actions A Tire d'AILE, des accompagnements en animation à Vital'Eté. Le budget prévisionnel de ce dispositif est de 15 010 € hors frais de vacations.

**3.3 - Les actions familles : sorties et séjours**

Plusieurs actions sont prévues à destination des familles :

**\* les sorties «Vadrouilles et Promenades» :**

Les structures municipales (Planoise, Grette - Butte, Montrapon - Fontaine Ecu et Battant - Bains Douches) en lien avec les associations de quartier, mutualisent leurs moyens financiers et leurs ressources humaines et mettent en place une programmation de 9 sorties familiales pendant la période de l'été : «Vadrouilles et promenades». Cette programmation est variée et propose des occasions de détente, de loisirs sportifs et culturels sans oublier la découverte du patrimoine régional ou de proximité (Ideklic, Châlon dans la Rue, Neuchâtel, Zoo de Mulhouse , Ludolac...).

Cette offre est complétée en 2013 de 4 balades nocturnes à la Citadelle, laquelle réservera sur chacune de ces visites, 20 places au public accompagné par les maisons de quartier.

218 familles en ont bénéficié en été 2012 pour un budget de 5 211 € hors personnel et recettes usagers déduites (Vie des Quartiers).

Afin de permettre au plus grand nombre de familles de bénéficier de cette offre, les inscriptions seront limitées à deux sorties par famille et au-delà il est prévu d'offrir la possibilité d'accéder sur liste d'attente.

**\* séjours vacances avec les «tickets loisirs vacances»**

Les maisons de quartier comme les structures associatives, et les services sociaux accompagnent les ménages modestes à partir en vacances.

Depuis les vacances de printemps et selon la délibération du 21 janvier 2013, les adultes des familles ont désormais accès aux «tickets loisirs vacances» dont le bénéfice était jusqu'alors limité aux enfants de moins de 18 ans.

Dans le cadre de cette évolution le réseau des établissements d'accueils éligibles à ce dispositif s'est élargi en se calant sur les structures régionales agréées VACAF.

Parmi elles, quatre opérateurs, les PEP à Mouthe, le CLAJ de La Batailleuse à Rochejean et La Roche du Trésor à Longeville Mont d'Or, ainsi que Profession Sport 25/90 à Marnay et Port-Lesney, proposent des forfaits séjours incluant, outre la pension complète, un forfait transport et animation.

La Ville qui pilote ce dossier a sollicité dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale le soutien de l'Etat et du Département.

La CAF du Doubs favorise également les départs en vacances et pour sa part, aide directement, tant les structures que les familles. Le budget prévisionnel de ce dispositif est de 22 000 €.

**\* les séjours dans les familles :**

Le service Vacances de l'AFB - Association des Familles de Besançon collabore avec 70 familles accueillantes franc-comtoises disponibles pour accueillir des enfants y compris jeunes majeurs confiés par leurs parents. Le temps d'un week-end ou d'un séjour d'une semaine, les familles leur proposent des loisirs, le partage d'un quotidien et l'expérience d'une rencontre dans un autre cadre familial. Cet accueil «permet aussi aux parents de trouver un relais, de prendre un temps pour souffler et prendre soin d'eux-mêmes».

En 2012, 438 séjours et 347 (229 en 2011) week-ends ont été réalisés pour des enfants bisontins et de la couronne.

L'Association affiche un budget prévisionnel 2013 de 220 950 € dont 168 223 € consacrés au service vacances et week-ends.

La Ville propose de soutenir cette action par une subvention de 4 000 €, notamment pour répondre aux demandes en week-ends.

**4 - Une communication «grand public»**

Il est prévu de renouveler la communication, d'une part sur les activités des accueils de loisirs, des séjours vacances et activités familles avec le livret info vacances et d'autre part pour Vital'Eté et Quartier d'été avec des flyers et affiches.

La Ville prendra en charge les dépenses par mobilisation de ses moyens permanents et sur les crédits inscrits au BP 2013 de la Direction Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse & Inter'Agés et Maisons de Quartier.

La Caisse d'Allocations Familiales de Besançon participe au financement au titre du Contrat Enfance Jeunesse. La Ville a également sollicité le soutien financier de partenaires dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale : l'Etat et le Département du Doubs.

**5 - Récapitulatif des subventions attribuées**

Associations	Objet	Proposé
ASEP Cras Chaprais Viotte	Anim'été Jeunes - Vital 'Eté : Espace pratiques et cultures urbaines	8 500 €
Les Francas du Doubs	Animation Cirque Vital'été	2 500 €
Association des Barbox	Animation familiale de plein air à St-Claude	360 €
Association des Familles de Besançon	Séjours en Familles «vacances»	4 000 €
Profession Sport 25/90	Séjours vacances 12/17 ans	6 499 €

## Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Vital'Eté, Quartiers d'été pour 2013 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, est invité :

- à approuver le principe de leur mise en œuvre,
- à décider d'attribuer une subvention complémentaire :
  - . de 8 500 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte,
  - . de 2 500 € aux Francas du Doubs,
  - . de 360 € à l'Association des Barboux,
  - . de 4 000 € à l'Association des Familles de Besançon,
  - . de 6 499 € à Profession Sport 25/90.

La somme de 21 859 € sera imputée au chapitre 65.422.6574.CS 47041.

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants avec les associations et prestataires concernés et intervenants (conventions et avenants ci-annexés)

- à autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de financer ce projet.

**«M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je n'en vois pas, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mme HINCELIN, Mme RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.*